



RAPPORT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE SAISON 2024/2025

Nous souhaitons tout d'abord rendre un vibrant hommage à Jean-Paul ALORO qui était des nôtres, au Conseil de Surveillance, depuis de nombreuses années. Il a beaucoup apporté à notre groupe. Sa connaissance du monde du Volley, son immense expérience au service de notre sport, son engagement, sa présence, sa disponibilité ; autant de qualités que nous avons appréciées pendant les années qu'il a partagées avec nous.

MERCI à toi, Jean-Paul.

Dans ce rapport, nous abordons les activités que nous avons menées :

Méthode de travail du Conseil de Surveillance

La mission principale du Conseil de Surveillance consiste à suivre le projet fédéral et exercer un contrôle sur la gestion de la fédération par l'exécutif.

Ainsi, la première partie de chaque réunion est l'objet d'informations et d'échanges sur la vie fédérale.

Cette saison, nous nous sommes réuni cinq fois en présentiel, et de nombreuses fois en visioconférence afin d'examiner, entre autres, les documents communiqués avant le Conseil d'Administration et faire porter par notre représentant au CA nos éventuelles observations.

Elections Fédérales

Cette saison a été marquée par les élections fédérales. Comme prévu dans les statuts, les membres du Conseil de Surveillance ont participé comme scrutateurs aux élections fédérales organisées dans les ligues régionales. Ils se sont répartis les déplacements en fonction de la proximité géographique de chacun.

La constitution du Conseil d'Administration et du Bureau Exécutif a répondu à de nouvelles normes statutaires dont certaines concerneront également le Conseil de Surveillance lors de son prochain renouvellement.

Désignation

Comme à chaque élection fédérale, le Conseil de Surveillance a désigné certain des membres des commissions suivantes :

- Commission d'Aide et de Contrôle des Clubs Fédéraux (CACCF) ;



- Conseil Supérieur de la DNACG ;
- Commission d'Aide et de Contrôle des Clubs Professionnels (CACCP).

Comme évoqué à plusieurs reprises, le Conseil de Surveillance souhaite participer à la vie fédérale en proposant des membres de son instance pour intégrer les commissions Fédérales.

Nous remercions les présidents des commissions concernées.

Proposition de rémunération de certains membres de l'exécutif

Le Conseil de surveillance a été saisi, conformément aux statuts, *afin de « proposer le principe et le montant de la rémunération du Président, du Secrétaire Général et/ou du Trésorier au Conseil d'Administration »*.

S'agissant d'une nouveauté pour notre fédération et pour mener à bien cette nouvelle mission, nous avons été amenés à créer des principes directeurs quant à la rétribution de certains membres de l'exécutif.

Les principes retenus sont

- Le CS insiste pour que **le bénévolat** reste le principe de base ;
- Même si le terme « **Rémunération** » figure dans les statuts, le CS lui préfère celui **d'Indemnisation** plus conforme à l'esprit de ces attributions, étant entendu qu'au niveau social ces deux termes aboutissent aux mêmes assujettissements ;
- Un autre principe qui a guidé le CS, celui de veiller à ne pas remplacer les salariés par des élus « rémunérés ».
- Le montant alloué doit tenir compte d'une certaine prudence. Certes les résultats et les comptes de la fédération sont très favorables, à ce jour, mais cette situation ne doit pas être considérée comme acquise, surtout dans le contexte de désengagement de l'Etat ;

Structuration de la FFvolley avec optimisation de son organisation

Le Conseil de Surveillance avait appelé de ses vœux une modification de l'organisation afin que celle-ci soit plus en phase avec les contraintes et les obligations actuelles.

Le recrutement du directeur exécutif devrait libérer les élus de certaines tâches. Ils pourront ainsi se consacrer encore plus à leur rôle stratégique tout en s'appuyant sur des « compétences techniques » et assurer la pérennité de notre fédération.



Composition du Conseil de Surveillance

Le Conseil de Surveillance

- A transmis, au Conseil d'Administration, le constat de la vacance d'un poste résultant des absences répétitives et consécutives de l'un de ses membres ;
- A enregistré la démission de Monsieur Dominique FONTAINE et tient à le remercier pour son engagement au sein de l'instance ;
- Conformément aux textes en vigueur, Madame Dany ROMAIN a rejoint le conseil.

Les autres missions principales assurées au cours de la saison

➤ Suivi social

En 2024, le Conseil n'a pas pu réaliser le tableau de bord social (indications de la masse salariale, répartition des salariés par catégories et statuts). En effet, les documents servant de base pour ce travail ne lui ayant pas été transmis. Depuis janvier 2025, la communication a été rétabli.

➤ Suivi des procès-verbaux

La diffusion des procès-verbaux a entraîné quelques difficultés.

Le conseil de surveillance rappelle l'importance de celle-ci pour maintenir la communication en direction des clubs et des licenciés. Les nouvelles procédures de validation semblent aller dans ce sens en 2025.

Cependant, la publication doit encore être améliorée.

Comité de Gestion

La fédération a dû faire face à des difficultés au sein de comités et/ou ligues amenant parfois la mise en place d'un comité de gestion.

Aussi, le Conseil de Surveillance préconise toujours un suivi régulier et complet de la part de la fédération pour permettre une anticipation des difficultés que pourraient rencontrer les ligues ou les comités départementaux.

Etudes thématiques

Des études thématiques sont réalisées par le Conseil de Surveillance :

➤ Le Beach

L'effort financier de la fédération sur le secteur Beach, nous avait incité à réaliser une étude sur l'évolution de cette discipline de 2016 à 2023. Celle-ci a été transmise à l'exécutif et sera prolongée pour cette Olympiade.

➤ Bénévolat

Le dossier a été finalisé et une première présentation a été faite à l'exécutif.



Cette étude devrait alimenter la réflexion quant à l'aide qui pourrait être apportée aux bénévoles tant au niveau de leur motivation qu'à la réalisation de leurs tâches.

Conclusion

Le Conseil de Surveillance se réjouit des très bons résultats sportifs et financiers 2024 de la fédération. Compte tenu de l'incidence de la conjoncture 2025 sur le sport, nous invitons à la plus grande prudence.

Le Conseil de Surveillance